

<https://ugtg.org/spip.php?article1427>



« Liste Escroc Voyou Délinquant sexuel Guadeloupe » : L'UGTG interpelle le ministre français de la justice



- Expressions - Communiqués -
Date de mise en ligne vendredi 1er avril 2011

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Monsieur Michel MERCIER

Garde des Sceaux

Ministre de la justice et des libertés

13, place Vendôme

75001 Paris cedex 01

Objet : « Liste Escroc Voyou Délinquant sexuel Guadeloupe »

Monsieur le Ministre,

Un document de plusieurs pages intitulé : « Liste Escroc Voyou Délinquant sexuel Guadeloupe » a été publié sur internet par un animateur télé. Après vérification, on y trouve les noms et prénoms de personnes condamnées par la justice mais également d'individus ayant été relaxés et certains qui sont prochainement convoqués devant les tribunaux. C'est le cas de plusieurs militants et dirigeants de l'UGTG qui y sont présentés eux aussi comme des condamnés avant leur procès. A noter que ce document fait état des « infractions commises » et on y retrouve même certaines affaires jugées à huis clos.

Mais comment une telle liste est-elle en possession de cet animateur ? Qui lui a fournit toutes ces informations ? Quel lien cet animateur entretient-il avec le parquet ? Il est vrai qu'il a souvent présenté une émission télé avec le procureur de la république dont il déclare avoir eu l'autorisation avant de diffuser sa fameuse liste. Quels sont les objectifs recherchés ?

Autant de questions que nous soumettons à votre autorité. Aussi, par la présente, nous vous demandons de faire toute la lumière sur cette affaire qui remet en cause les libertés fondamentales et est, vous en conviendrez, de nature à jeter un peu plus de discrédit sur la manière de rendre la justice en Guadeloupe.

Le Secrétaire Général de l'UGTG

Elie DOMOTA

Pointe-à-pitre, le 01 avril 2011